



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-152**

Séance publique du

23 juin 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140623-47166-DE-1-1_0
Date de signature : 24/06/2014
Date de réception : mardi 24 juin 2014
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2014 -
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE
DECLARATIONS PREALABLES ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES**

Le 23 juin 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/06/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Francis TAULAN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Karima ZERKANI à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services
Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUIN 2014

Nomenclature : 8.4

Amenagement du territoire

RAPPORTEUR : Mme Odile BONTHOUX**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre**Politique Publique : 05-TRAVAUX STRUCTURANTS ET D'AMELIORATION DE L'ESPACE PUBLIC**

OBJET : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2014 -
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE
DECLARATIONS PREALABLES ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES
CLASSES - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre des programmes d'investissements des bâtiments communaux 2014, certains travaux nécessitent au préalable un permis de construire, une déclaration préalable ou une autorisation de travaux sur immeuble classé.

Il en est ainsi pour les opérations suivantes :

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Parc Rambot : création d'un logement de gardien
- Ancienne Trésorerie Parc Rambot : création d'un équipement public (crèche)
- Eglise de Puyricard : mise en place d'un nouveau système de chauffage
- Cuisine centrale : construction d'un bâtiment de stockage
- Immeuble Chastel : aménagement de locaux pour les CNI-Passeports
- Halle de sport du Val de l'Arc : création d'une tribune presse

DECLARATIONS PREALABLES :

- Immeuble 17 à 27 rue Venel : réfection de la toiture de la chapelle
- Immeubles 10 et 12 rue Pierre et Marie Curie : ravalement de la façade

AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES :

- Eglise du St Esprit : restauration de vitraux
- Hôtel de Ville : remplacement de quatre fenêtres à l'identique façade Est
- Bastide du Jas de Bouffan : réfection du mur de clôture
- Hôtel de Ville : travaux d'entretien des toitures
- Halle aux Grains : travaux d'entretien des toitures
- Pavillon de Vendôme : travaux d'entretien des toitures
- Eglise du Faubourg : travaux d'entretien des toitures
- Eglise du St Esprit : travaux d'entretien des toitures
- Eglise St Jean de Malte : travaux d'entretien des toitures
- Chapelle des Andrettes : travaux d'entretien des toitures

Pour s'assurer de l'exécution réglementaire de ces opérations, il convient de désigner un élu, habilité à déposer pour la ville d'Aix-en-Provence, les demandes de permis de construire, déclarations préalables et autorisations de travaux sur immeuble classé concernant ces affaires.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame l'Adjoint au Maire délégué à l'Efficacité énergétique, Réseau de chaleur, Énergies fluides, à l'Entretien des bâtiments communaux, à la Gestion des propriétés communales, aux Procédures de Périls et au Foncier, à signer les demandes de permis de construire, déclarations préalables et autorisations de travaux sur immeuble classé concernant les opérations précitées.

DL.2014-152 - PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2014 -
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE
DECLARATIONS PREALABLES ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES
CLASSES -

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
R. MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 25/06/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)